

Petit mémoire, à l'attention des organisateurs de randos

Avant la date :

Dès que le circuit est reconnu, mais pas plus tard que 2 semaines avant la date (dernier délai) il faut envoyer votre annonce à : Rolande Musitelli

- Par courriel musitelli.rolande@orange.fr ou courrier : 5 rue Jean Mermoz Lons-le-Saunier tel 03 84 24 95 21 ou 06 81 89 08 58

Votre annonce :

Elle doit comporter le temps de marche, le dénivelé et les difficultés particulières : ne pas mettre « sans difficulté » le terme ne peut être appliqué à tous les marcheurs...

- temps de montée
- forte descente
- câbles
- passages aériens, glissant, chemins caillouteux, gravillons etc...
- Le point de rassemblement qui est souvent le point de départ de la balade doit être **très précis**.
- **Chercher un parking autre que devant les maisons d'habitation**

Obligation d'indiquer votre n° de tel portable

Au départ, place de Verdun

Si vous n'habitez pas Lons et que vous attendez les marcheurs au point de départ de la rando : **l'indiquer dans l'annonce**

- Si la météo est bonne, les marcheurs doivent partir à l'heure dite, **sans se poser de questions**.
- **si la météo n'est pas très bonne** : demander à une personne du Comité ou à une autre personne de votre choix de se rendre sur le parking pour diffuser vos instructions (balade maintenue avec quelques risques de passages glissants, pas d'abri pour le pique-nique ou balade annulée).

- Les personnes qui vont directement au 2^e RV doivent contacter l'organisateur pour connaître **précisément** le point de départ.
- **Dans tous les cas, servez-vous du tel portable !**

Avant de partir :

- Remplir la feuille de présence que vous devez avoir avec vous, le temps de la rando (elle peut servir à trouver les noms des randonneurs perdus ou manquants...)
- Accueillir les nouveaux marcheurs et leur donner la fiche d'inscription
- Vérifier que les marcheurs sont correctement chaussés. **Vous pouvez refuser** un marcheur, mal chaussé ainsi qu'un marcheur qui éprouve des difficultés - connues - sur la longueur, le vertige, le dénivelé...
- Quitter le parking, à l'heure annoncée :
 - en connaissant le nombre de voitures qui se rendent au 2^e RV
 - en ayant géré - si possible - une répartition harmonieuse des covoiturés dans les voitures, surtout pour les longs déplacements.

Pendant le parcours, chaque chauffeur doit vérifier si la voiture derrière lui, suit ; dans le cas contraire ralentir. Le rappeler à tous les participants.

Avant le départ de la marche :

- Vérifier que le nombre de marcheurs correspond au nombre d'inscrits sur la feuille de présence.
- Faire une petite présentation du parcours, des difficultés et rappeler les consignes de sécurité spécifiques au parcours.
- Désigner un serre-file et éventuellement un « mi-file » pour les groupes importants.
- Le serre-file et l'organisateur doivent porter un gilet réfléchissant pour les traversées ou la progression sur chaussée revêtue.

- Le serre-file possède un sifflet qui lui permet d'alerter l'organisateur si le groupe s'étire et n'est plus dans le champ visuel.

-

Pendant la rando :

- Le serre-file peut demander aux marcheurs retardataires d'accélérer l'allure afin de rejoindre le groupe.
- regrouper souvent et attendre que les derniers aient fait une pause avant de repartir.
- Adapter le rythme de la rando sur le marcheur « moyen » du groupe et pas sur les « fonceurs de tête »
- Si passage sur route fréquentée par les voitures, **exiger une file indienne**. En principe, les groupes (à partir de 2 personnes) marchent à droite. Mais, ils marchent à gauche s'il y a plus de place pour le faire. En cas de progression le long d'une chaussée, si le groupe est supérieur à 20 personnes, il faut séparer le groupe pour créer un intervalle de 50 m permettant aux véhicules effectuant un dépassement, de se rabattre si nécessaire.

Fin de la rando :

- La rando doit être conforme à l'annonce, **surtout dans la durée**, principalement le samedi pour les marcheurs « débutants »

Dans tous les cas :

- partager toutes ces tâches avec un membre du comité ou par tout autre volontaire afin que vous puissiez, vous-même, randonner avec plaisir !
- **Si vous êtes dans l'impossibilité** d'assurer votre rando à la date programmée, avertir immédiatement, Elisabeth Roussey ou moi-même.

- N'hésiter pas à m'appeler : tel 03 84 24 95 21 ou 06 81 89 08 58
- Adresse mail : musitelli.rolande@orange.fr
- **N'hésitez pas à me transmettre** les informations susceptibles d'intéresser les marcheurs et bonnes à être diffusées sur le site.

N° d'urgence :

- 18 Pompiers
- 15 Samu
- 17 Police ou Gendarmerie
- 112 Urgences sur territoire européen

En cas d'accident : rester calme, sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées, ne rien donner à boire ou à manger aux blessés et appeler les secours.

Ce petit mémoire ne doit pas vous affoler. Vous vous sentez déjà pleinement responsables et c'est formidable ! Son but est seulement d'essayer d'éviter les soucis... pour le bien-être de tous !

- ***N'oubliez pas : le GPL n'existerait pas sans vous !***
- ***Merci pour votre aide et à bientôt sur les sentiers !***

Le comité GPL
Rolande Musitelli, présidente

1^{ère} parution : Janvier 2012
2^e parution : Novembre 2018

